Image not found or type unknown

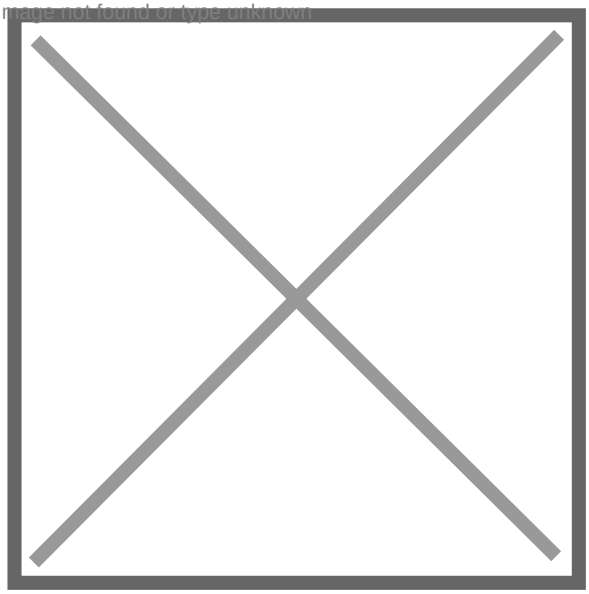

Règlement auprès d'un professionnel

Par **choux51**, le **11/12/2008** à **15:48**

Bonjour,
Suite à un incendie, j'ai fait rénover entièrement l'étage de mon habitation.
J'ai réglé 30% à la commande puis deux autres chèques en milieux de travaux.
Aujourd'hui le chantier est terminé.
Dois-je réglé le solde de la facture où bien garder un pourcentage (ex: 5%) pour la garantie décennale, et cette garantie quand devrai-je la réglé?
Par avance merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés